



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
GIRONDE

Artichaut

Le contexte

Parmi la production mondiale annuelle de 1,6 million de tonnes d'artichauts, l'Union Européenne représente 40%. En France, les importations - 15 000 tonnes - représentent le tiers du marché.



Techniquement parlant

L'artichaut est implanté pour 3 ans dans un espace qui lui est réservé. Après 3 ans, le rendement n'est plus intéressant et il est conseillé de détruire la culture.

Il est recommandé d'attendre au moins 3 ans avant de cultiver de nouveau au même endroit. En effet, l'artichaut est une plante potagère très épuisante pour le sol.

L'artichaut préfère les sols limoneux, frais, profonds et drainants.

Variétés

	Période de commercialisation	Caractéristique	Précocité
Violet de Provence	juin - novembre	capitule moyen ou petit allongé	très précoce
Macau ou Blanc Hyérois	février - mai	capitule globuleux, écailles longues et étroites	semi-précoce
Camus	mai - novembre	gros capitule, écailles larges et courtes	tardif
Castel	mars - juin	capitule globuleux, très productif mais sensible mildiou	précoce

Préparation du sol

L'artichaut demande un sol plutôt neutre, avec une bonne capacité de rétention en eau. Le terrain ne doit pas être trop lourd. Les artichauts apprécient les sols meubles et profonds (système racinaire jusqu'à 70 cm), il faudra prévoir avant toute implantation un travail non négligeable si l'on veut un bon développement. Pour cela, il est possible de faire un labour sur les 30 premiers cm minimum, suivi d'un affinage à la herse rotative.

Attention : même s'il est très gourmand en eau, l'artichaut craint les excès durant la période hivernale. Il est donc primordial de bien travailler son sol pour favoriser l'écoulement de l'eau.

Fertilisation

Avant toute implantation de culture, un apport d'engrais organique est à prévoir.

Attention : l'apport en 1^e année est différent de celui à réaliser pour les années suivantes. 20 tonnes/ha de composte de fumier équin par exemple est suffisant en année 1. Les apports peuvent aussi être fractionnés, avec un apport de matière organique avant plantation suivi d'apports d'engrais organique ou minéral en cours de culture en fonction des besoins. À partir de l'année 2, les apports se font essentiellement via des apports d'engrais.

Besoin en éléments minéraux :

Âge de la culture	N	P205	K20	CaO	MgO	
Année 1	Unités en kg/ha	100	30	200	100	10
Année 2 et +	Unités en kg/ha	150	60	270	130	10

Plantation

Les plantations peuvent être échelonnées entre le mois de mars et mi-mai pour une récolte dès la première année. Sinon il est possible de planter les artichauts de juin à début août, mais la récolte n'interviendra qu'en année 2. Le violet peut se planter plus tardivement car son cycle est court.

Densité de 1 plant/m² adaptable en fonction de la variété : on aura une densité de 1,5 plant/m², par exemple sur du violet car plus petit.

Des semis d'artichaut sont possibles. Dans ce cas, ils sont à effectuer dès février sous abri. La plantation se fera alors en avril et une récolte est à prévoir en début d'automne.

Le coût de la première plantation est important. Cependant, à partir de cette plantation, il est possible de réaliser plusieurs autres plantations en repiquant les drageons. Il n'y a donc plus de charge en plant après l'année 1, même si on souhaite augmenter la surface cultivée. On va pouvoir par exemple planter 5000 m² en année 1 et faire une seconde plantation de 5000 m² en année 2 ou 3 issues des drageons des plants de la 1^e plantation.

Entretien

Pour limiter l'enherbement, il est important de biner régulièrement. En fonction de la surface, il est aussi possible de mettre en place la culture sur paillage plastique, paille ou encore toile tissée. Cela limite les passages pour le désherbage.

Un nettoyage des pieds ainsi qu'un buttage pour protéger les pieds du froid est à prévoir avant l'hiver. Le nettoyage consiste à enlever les hampes florales. Lors du buttage, il est possible d'incorporer l'engrais organique. En culture sous paillage, il n'est pas possible de réaliser le buttage. Les apports se feront donc à la main sous la bâche ou alors par l'arrosage (foliaire ou fertirrigation).

Au début du printemps, nous débiterons les pieds et sélectionnerons les souches pour la saison.

Irrigation

Les artichauts supportent mal la sécheresse et comme dit précédemment, ils aiment les sols meubles. Un sol qui s'assèche devient donc néfaste à son développement. L'irrigation est ainsi primordiale. Elle peut se faire par l'irrigation des sillons, des asperseurs et des goutteurs. La consommation d'eau peut atteindre 3500 à 5000 m³/ha/an en fonction du système d'irrigation, du type de sol et de la météo.

Problématiques sanitaires

Champignons

■ Mildiou

Dégât possible et important sur feuille et capitule. Tache rougeâtre sur les feuilles et duvet gris dessous. Traitement à base de cuivre possible mais peu efficace. Le choix de variétés résistantes est à privilégier (Camus), à l'inverse éviter les variétés sensible (Castel).

■ Ascochyta

Ce champignon apparaît sous forme de taches noires à la pointe des bractées.

■ Graisse

Causée par une bactérie, cette maladie est caractérisée par l'apparition de taches graisseuses sur les capitules, souvent suite à des gros incidents climatiques comme des gelées, de la grêle ou de gros orages.

Ravageurs

■ Limaces

Présentes sur les feuilles et capitules, au stade jeune plant, elles peuvent entraîner des déformations des capitules.

■ Puceron

Il peut causer quelques dégâts, mais le risque est surtout celui de refus de lot. Il est donc conseillé de favoriser les auxiliaires. Des traitements si possible compatibles avec les auxiliaires peuvent être réalisés mais en dernier recours. Il existe 2 types de puceron : le vert et le noir. Le noir est globalement bien régulé par les auxiliaires, le vert est plus problématique car plus résistant. Des traitements en localisé sur foyer peuvent être à prévoir pour limiter leur propagation.



Récolte

Un artichaut sain produit 5 à 10 capitules. La récolte se fait en fonction du calibre souhaité. Il est également important que les capitules soient récoltés avant que les fleurs n'apparaissent et que les feuilles ne s'ouvrent. Pour la variété Macau, prévoir une récolte à partir de mai. Pour les autres variétés, ce sera plutôt autour de juin-juillet. Pour la récolte, coupez en conservant une tige assez longue (5 cm).

Rendement (t/ha)	
1 ^e année	3 tonnes
2 ^e année	7 tonnes
3 ^e année	11 tonnes

Attention pour les variétés violettes : il faudra absolument éviter une sur-maturité qui causera l'apparition de foin, qui n'est pas recherché sur ce type d'artichaut.



Économiquement parlant

Voici quelques données chiffrées pour la vente en gros/demi-gros des artichauts.

Prix de vente en gros - demi gros (€/kg)	
Camus et Castel	1,55 €/kg nu
Violet de Provence	1,5 à 2,80 €/kg nu
Macau	1,60 €/kg

Chiffre d'affaires (€/ha)			
	Année 1	Année 2	Année 3
Camus et Castel	4 650 €	10 850 €	17 050 €
Moyenne Violet de Provence	6 450 €	15 050 €	23 650 €
Macau	4 800 €	11 200 €	17 600 €

Charges en année 1 (€/ha)	
Fumure, traitement, emballages	2 000€ à 3 000€/ha
Plants (0,4 €/plants)	4 000 €
Main d'œuvre (350h/ha à 15 €/heure)	5 250 €
Total charges en 1^e année	11 250 € à 12 250 €

Charges en année 2 et + (€/ha)	
Fumure, traitement, emballages	2 000 € à 3 000 €/ha
Plants (0,4 €/plants)	0 €
Main d'œuvre (250 h/ha à 15 €/heure)	3 750 €
Total charges en 2^e année	5 750 € à 6 750 €

Il faut prendre en compte que le coût des plants s'amortit dans le temps. En effet, une fois une culture mise en place, il est possible lors du dédrageonnage de repiquer les drageons pour faire une nouvelle culture, ce qui permet de repartir sur une année 1 mais sans les charges en plants.

La culture d'artichaut nécessite peu d'investissement contrairement à d'autres cultures, car il est compliqué de mécaniser les travaux. Aucune machine n'est donc à prévoir dans les charges. Celles-ci ne vont regrouper que du consommable comme les emballages, les produits de traitements ou encore les engrais.

Prix de vente à la vente direct (€/kg)	
Camus et Castel	2,5 €/kg nu
Violet de Provence	2,5 à 3,70 €/kg nu
Macau	2,60 €/kg

On notera quand même que la rentabilité en vente en gros/demi-gros n'est pas exceptionnelle. La vente en direct semble plus intéressante car les prix de vente sont pratiquement doublés.

Excédent brut d'exploitation indicatif (€/ha)									
	Année 1			Année 2			Année 3		
	Camus et Castel	Violet de Provence	Macau	Camus et Castel	Violet de Provence	Macau	Camus et Castel	Violet de Provence	Macau
Produit	4 650 €	6 450 €	4 800 €	10 850 €	15 050 €	11 200 €	17 050 €	23 650 €	17 600 €
Moyenne Charges	11 750 €	11 750 €	11 750 €	6 250 €	6 250 €	6 250 €	6 250 €	6 250 €	6 250 €
EBE	-7 100 €	-5 300 €	-6 950 €	4 600 €	8 800 €	4 950 €	10 800 €	17 400 €	11 350 €





En Gironde

Commercialisation

La vente directe ou la vente aux grossistes, MIN de Bordeaux-Brienne par exemple, représente différentes possibilités pour la commercialisation des artichauts.



L'avis du conseiller Alexis Naullet

Historiquement, les terres riches en boues fluviales tels que les bords de Garonne sont des terrains très propices à la culture d'artichaut. De nos jours, il n'existe presque plus aucun producteur d'artichauts dans la zone. Le retour de cette culture dans la zone peut être une bonne piste de diversification.

Attention cependant : c'est un investissement qui n'est pas forcément rentable la première année.



Contact



Chambre d'Agriculture de la Gironde
Pôle Filières Agricoles et Diversification
05 24 44 99 42

Conseiller Maraîchage
Alexis Naullet
07 67 86 46 25
alexis.naullet@gironde.chambagri.fr



Bibliographie

Légumes - Artichaut - Mémento Fruits et Légumes - CTIFL 2022.

Joseph ARGOUARC'H, 2005, Les cultures légumières en agriculture biologique

Damien GAUVRIT, 2008, « Artichaut » dans Synthèse régionale « Alternatives Agricoles à l'arrachage de la vigne ».

Fruits et légumes fiche n°3 : Artichaut dans Les fiches techniques du réseau GAB/FRAB

Fiche technique culture SYNTEC : Artichaut, 2011



Retrouvez toutes nos fiches
DIVERSIFICATION
sur notre site web,
rubrique Diversification.

Besoin d'être
accompagné ?
Contactez nos
conseillers.

Dans le cadre de la campagne d'arrachage,
vous avez un projet de diversification :
bénéficiez d'aides de la Région pour
vos investissements liés à ce projet.
Contactez-nous : Valérie LEGER - 05 24 44 99 42
diversification@gironde.chambagri.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
GIRONDE**



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

